



**MINISTRE DE LA SANTE ET DE
L'HYGIENE PUBLIQUE**

UNITE DE GESTION DES PROJETS

**PROGRAMME REGIONAL DE SECURITE
SANITAIRE EN AFRIQUE DE L'OUEST ET DU
CENTRE (PRSeS-AOC)**



DON N°: D3040-GN - CREDIT N° : 7452-GN et TF 3354-GN

**APPEL A CANDIDATURE POUR LE RECRUTEMENT
DE PERSONNEL DE SANTE ANIMALE
(3 Agents abattoir de Kagbélén, 2 Division Santé publique vétérinaire et 1 Division Santé
Animale)**

Date début : 14/09/2026 – Date limite : 30/09/2026

1. Le Gouvernement de la République de Guinée a obtenu, un Financement de la Banque Mondiale (IDA) et du GFF pour financer le Programme Régional de Sécurité Sanitaire en Afrique de l'Ouest et du Centre (PRSeS-AOC). Il est prévu qu'une partie de ce financement soit utilisé pour le recrutement de 8 agents pour la Direction Nationale des Services Vétérinaires (DNSV) au compte des Service d'inspection des abattoirs (abattoir de Kagbélén), de la Division Santé Animale et la Division Santé Publique Vétérinaire.

2. OBJECTIF DE LA MISSION

L'objectif principal assigné au personnel recruté est la surveillance des maladies animales en général et celles d'importance majeure en particulier pour le cheptel national et la faune sauvage. Ces maladies d'importance majeure, caractérisées par une incidence considérable sur la santé animale, la santé humaine ou l'économie nationale sont aussi qualifiées de maladies prioritaires.

3. MISSIONS ET PRINCIPALES TACHES

Le Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique souhaite encourager l'approche Une Seule Santé (multi sectorielle) dans la mise en œuvre de ce Programme. A ce titre, le chef de poste d'élevage recruté contribuera au renforcement de toutes les activités de surveillance, de détection et de riposte aux épidémies dans sa zone géographique.

Les tâches sont, entre autres :

- ✓ Inspecter des viandes en abattoir (ante mortem et post mortem)
- ✓ Appuyer la surveillance épidémiologique en abattoir (analyse et gestion du risque, mise en place de tests, enquêtes ponctuelles, etc...)
- ✓ Suivre la traçabilité des animaux et des produits animaux dans les abattoirs ;

- ✓ Assurer l'analyse de risque d'introduction de tout danger (agent biologique, chimique, toxique, etc.) pouvant occasionner un effet néfaste sur la santé animale et la sécurité sanitaire ;
- ✓ Centraliser l'ensemble des données collectées, que ce soient des prélèvements, des messages ou des fiches d'enquête ;
- ✓ Enregistrer les données collectées et les analyser pour en faire la synthèse dans le bulletin épidémiologique.

4. PROFIL DU CANDIDAT (Agent professionnel de santé)

Le/la candidat(e) devra :

- Niveau minimum bac+ 5 en médecine vétérinaire ou équivalent ;
- Avoir au minimum 3 ans d'expérience en santé animale ;
- Avoir une bonne capacité de rédaction, d'analyse, d'organisation, de management et de responsabilité ;
- Avoir l'esprit d'équipe, la connaissance du service public, intègre et la maîtrise de l'outil informatique ;
- Avoir une bonne maîtrise en conception et gestion de programme et projet ;
- Être résident à Conakry.

5. ÉVALUATION ANNUELLE ET CRITÈRES DE PERFORMANCE

Les performances des *3 Agents abattoir de Kagbélén, 2 Division Santé publique vétérinaire et 1 Division Santé Animale* recrutés seront évaluées annuellement par le Directeur Régional de l'Agriculture et de l'Elevage, sur la base d'un contrat de performance établi conjointement avec indication des résultats attendus. Les résultats de l'évaluation seront partagés avec la DNSV et l'Unité de Gestion du PRESeS-AOC. Les évaluations se feront annuellement et serviront de base au renouvellement du contrat.

6. DUREE DE LA MISSION

Le contrat aura une durée initiale d'un an renouvelable en cas de succès pendant une période maximale égale à la durée du Programme sous-réserve de performance.

7. PROCESSUS DE RECRUTEMENT

Un Appel à candidature sera publié au niveau national et sur le site web de l'UGP www.ugp-passp-ms.org.gn pour les professionnels de santé animale/élevage et les résultats de l'évaluation seront transmis par la commission à la DNSV pour validation. Le rapport final sera transmis à l'Unité de Gestion du Programme pour approbation.

8. DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature présenté sous pli fermé et confidentiel doit comporter les pièces suivantes :

- Une (1) lettre de motivation adressée au Directeur Préfectoral de l'Agriculture et de l'Elevage ;
- Un Curriculum Vitae détaillé et actualisé ;

- Une Copie conforme et légalisée des Diplômes ;
- Des Attestations/Certificats de travail ;
- Une (1) Attestation prouvant que le/la candidat(e) a travaillé dans une des structures des DPAE relevant de la DPAE concernée ;
- Deux (2) photos d'identité récentes.

9. DEPOT DES CANDIDATURES

Le dossier de candidatures doit porter la mention recrutement de personnel de santé animale ((3 *Agents abattoir de Kagbélén, 2 Division Santé publique vétérinaire et 1 Division Santé Animale*) et déposé sous plis fermés, au Secrétariat de la DNSV **au plus tard le 30 septembre 2026 à 12h00 précises.**


Dr Moustapha GROVOGUI
Coordonnateur National

